

Et les *god dam* que prononce instinctivement tout Anglais dès son bas âge, qu'en dit-il ? Si un Canadien-français a par hasard besoin de prononcer un juron, ne pouvant trouver l'expression voulue dans la langue française, reconnue par tous les peuples comme le langage du bon ton, il le trouvera infailliblement dans la langue anglaise, et telle est la langue, telle est la nation.

Concluez, John Bull !

60. L'extravagance dans la toilette et le luxe de la table portés bien au delà des moyens dont on dispose, sont des traits caractéristiques de la population de cette province et deviennent la cause de nombreux excès et de plusieurs crimes.

Pour tout de bon, le correspondant est aveugle ; jusqu'ici, j'ai toujours entendu dire, et cela même de plusieurs Anglais distingués, que les traits caractéristiques de notre peuple étaient la simplicité et la douceur.

Faut-il, pour mériter ce même aveu du correspondant du *Sun*, que nous mangions seulement du ragoût noir et du pain sec, et que nous nous habillions du costume des premiers âges ?

Les Américains n'ont-ils pas la réputation d'aimer ce qui brille ? Rencontrez-moi un Yankee sans chaîne, montre, breloques, bagues, épingles en or et ornée de diamants ! Nos voisins aiment la richesse et ils le montrent d'une manière extravagante et ridicule.

70. Dans les classes élevées de la société canadienne, il y a une énorme quantité de manque de retenue—pour ne pas dire plus—de la part des épouses et des mères de famille. Il a été remarqué, tant à Montréal qu'à Québec, qu'il y a des femmes mariées qui sont l'objet de la part de leurs admirateurs de plus d'attentions que leurs plus jeunes sœurs non mariées, et de leurs plus jeunes amies.

Le misérable qui a écrit ces lignes mériterait qu'il fût battu à coups de verges publiquement.

S'attaquer à la femme, à l'épouse, à la mère de famille, à cet idéal de la sublimité et de l'amour, c'est commettre un meurtre moral, c'est traîner dans la fange ce qu'il y a de plus noble, de plus grand et de plus parfait sur la terre.

Si, aujourd'hui, nous sommes forts, si maintenant nous formons un peuple fier de son passé et plein d'espérances pour son avenir, ne le devons-nous pas à la femme ?

N'est-ce pas de nos mères que nous avons appris les premiers principes de l'honneur et du devoir ? n'est-ce pas de ces femmes sublimes que nous avons connu les faits héroïques de nos pères, et le courage étonnant de nos missionnaires ? n'est-ce pas d'elles que nous tenons cette foi glorieuse, cette grande religion du Christ à laquelle nous sommes si fiers d'appartenir ?

Et c'est cette femme aux grandes vertus que le correspondant a voulu salir de sa bave infecte !

Cette seule accusation ne suffit-elle pas pour exciter parmi nous la plus grande indignation ? Ne défendrons-nous pas nos mères et nos femmes ? Souffrirons-nous qu'on insulte ainsi ce que nous avons de plus cher !

Allons, patriotes, unissez-vous, recherchez l'insolent qui a osé écrire de telles lignes, poursuivez-le devant les tribunaux, faites pour lui ce que vous avez fait pour Sheppard, le calomniateur du 65me ! Si nous avons la lâcheté de reculer devant la tâche sacrée que nous commande le patriotisme et l'honneur, ces calomnies subsisteront, grandiront et feront notre perte, notre déchéance morale.

Je ne veux nullement ici m'attaquer à la femme anglaise ou à la femme américaine, car il me faudrait presque un volume pour démontrer clairement l'hypocrisie de leur nature ; il me suffit de dire que la femme canadienne française est bien au-dessus de celles-là, et pour s'en assurer mon correspondant n'aurait qu'à visiter nos campagnes ; s'il possède vraiment une lueur d'intelligence, notre homme reviendra alors à de meilleurs sentiments touchant nos femmes.

Pour terminer ce travail, j'apporte ici à ma prétention que les mœurs canadiennes sont bien meilleures que celles des nations environnantes. Le témoignage de M. Claudio Jeannot, qui a visité et étudié le Canada, les Etats-Unis et les autres contrées de l'Amérique septentrionale :

Les hautes vertus de la famille canadienne, la solide base que vous donnez à votre constitution nationale, en

la liant indissolublement au catholicisme, doivent assurer à votre race des succès définitifs. Elle recouvrira et dominera pacifiquement les autres races plus nombreuses et plus riches au début, mais qui, ayant moins de vertus morales, ont par là même moins de force de conservation et d'expansion. Déjà l'importance croissante qui est reconnue à l'élément canadien français dans la République américaine, est du plus heureux pressage.

J'ai donc l'espérance que ce vingtième siècle, à l'aurore duquel un certain nombre d'entre nous assisteront, verra de grandes choses accomplies par la race française dans le nouveau monde, et d'avance je salue la France américaine des âges à venir.

Pierre Bidard

#### UNE VOTATION

Il y avait à Montréal, ces dernières années, M. Carville Jouffray, pharmacien estimé, que sa famille rappela en France pour recueillir la succession d'un oncle, aussi pharmacien.

Aux élections pour le parlement de Paris, Jouffray se porta candidat et fut élu par une forte majorité. Il avait organisé et conduit toute son affaire d'après le système canadien, de là le succès.

Les habitants de l'Isère n'en revenaient pas lorsqu'ils voyaient arriver des voitures qui les conduisaient gratis au bureau de votation et les ramenaient chez eux après le vote donné.

Les Canadiens ont du bon, c'est pas ?

Benjamin Sulte

#### LES ECOLES DU SOIR

Je vois par le compte rendu d'une réunion, de citoyens éminents, qui a eu lieu récemment aux bureaux du gouvernement, que les écoles du soir, qui ont obtenu tant de succès l'année dernière, vont se rouvrir prochainement dans notre bonne ville de Montréal, et que non seulement les hommes, mais le beau sexe aussi bénéficierait, cette année, de l'instruction que notre gouvernement provincial met gratuitement à la portée de tous les citoyens de la grande Métropole. Certes, nos gouvernants ont droit à la reconnaissance de l'ouvrier pour avoir conçu et mis à exécution ce magnifique projet d'instruction populaire qui aura pour effet d'améliorer considérablement la condition de la classe ouvrière de nos grandes villes, et je ne sache pas qu'une seule note discordante se soit élevée dans le concert de louanges qu'ils ont reçues de tous les hommes qui ont à cœur le bien être du travailleur et la prospérité du pays. Mais il est une autre classe de citoyens, que l'on semble avoir oubliée, et qui pourtant a droit aux mêmes avantages et en a tout aussi besoin : je veux parler de la classe agricole.

Pas n'est besoin d'insister sur le bien que produirait l'établissement de ces classes du soir dans nos districts ruraux, car tout le monde en comprend la nécessité. L'instruction est fort peu répandue dans nos campagnes, et la vulgariser c'est faire acte de patriotisme et travailler d'une manière pratique à la grandeur et à la prospérité du pays en général et de notre belle province en particulier.

L'érection de pareilles écoles serait accueillie avec joie dans nos campagnes, car nos cultivateurs (du moins la grande majorité) comprennent aujourd'hui que l'instruction, si nécessaire dans toutes les classes de la société, est surtout indispensable à ceux qui veulent progresser dans l'art agricole, aussi s'empresseraient-ils de répondre à l'appel qui leur serait fait dans ce sens, en envoyant leur fils, durant les longues soirées de l'hiver, à l'école de leur municipalité. Un homme, pour lequel nos hommes d'Etat ne sauraient avoir trop de sollicitude, bénéficierait aussi de la fondation de ces classes : Cet homme, c'est l'instituteur de nos campagnes qui, pour un salaire dont ne

voudrait point le plus humble d'entre les artisans, se dévoue à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse.

La modique somme qui lui serait allouée par le gouvernement lui permettrait, non pas d'économiser pour ses vieux jours, mais du moins de vivre à l'abri de la misère, et par là même de travailler plus efficacement à répandre les bienfaits de l'instruction parmi notre population rurale.

Que notre gouvernement provincial, n'hésite point à accorder à nos cultivateurs les mêmes avantages qu'aux ouvriers des villes et tous les citoyens, à quelque partie qu'ils appartiennent, applaudiront à cette innovation patriotique, qui aura pour effet d'améliorer la position de nos travailleurs, en leur permettant de lutter avantageusement avec ceux des pays étrangers et de rendre plus puissante et plus forte notre belle patrie.

J.-P. VÉBERT.

#### LE BONNET ROUGE

Le bonnet rouge a joué un grand rôle dans la Révolution française. Ses partisans les plus exaltés l'adoptèrent comme coiffure et en firent même le symbole de la liberté. Leur fanatisme alla jusqu'à faire mourir Louis XVI, le bonnet rouge sur la tête. On l'a déjà dit : Le Français qui aime à rire fait des chansons. J'en trouve une dans un vieux cahier de chansons canadiennes. Elle est, cependant, de provenance française. La voici :

#### LE BONNET DE LA LIBERTÉ

(AIR : Du haut en bas)

Que ce bonnet  
Aux bons Français donne de grâces  
Que ce bonnet  
Sur nos fronts fait un bel effet.  
Aux aristocratiques faces  
Rien ne cause tant de grimaces  
Que ce bonnet.

Que ce bonnet  
Hommes, vous serve de parure  
Que ce bonnet  
Des enfants soit le bourlet  
Et vous Marie je vous conjure  
Que ce bonnet

De ce bonnet  
Tous les habitants de la terre  
De ce bonnet  
Se couvriront le chevelot  
Et même un jour quelque commère  
Affublera le très saint Père  
De ce bonnet.

Notre bonnet  
Embellira toutes nos fêtes  
Notre bonnet  
Se conservera pur et net  
Grand Dieu que les Bourbons sont bêtes  
De n'avoir pas mis sur leur tête  
Notre bonnet.

Par un bonnet  
France assure toi la victoire  
Pour un bonnet  
Ton triomphe sera complet  
Que les ennemis de ta gloire  
Soient chassés de ton territoire  
Par un bonnet.

Le copiste du cahier dans lequel j'ai cueilli cette perle a tellement entortillé le dernier vers du deuxième couplet dans ses inextricables *fiens* qu'il m'a été impossible, malgré l'aide puissant de la loupe, d'en déchiffrer un seul mot. Je conseillerais à mes lectrices qui auraient l'intention d'introduire cette chanson dans leurs salons de suppléer à cette lacune par le vers suivant que me fournit un ami charitable :

Et vous, je vous conjure  
Que ce bonnet  
Coiffe votre tête de mulet.

N'est-ce pas que mulet rime bien avec bourlet ?

Pierre Georges Roy